

# Aides financières aux initiatives jeunes en Bretagne

Vous trouverez ici les contacts des dispositifs de soutien et de financement aux initiatives jeunes attribués par des organismes privés ou publics, au niveau régional et départemental reconduits d'une année sur l'autre.

Au niveau local, nous avons recensé les dispositifs d'aide des villes bretonnes d'au moins 10 000 habitants ou gérés par le réseau Information Jeunesse. Pour connaître les autres possibilités sur votre commune, adressez-vous au service jeunesse de votre mairie ou aux Points et Bureaux Information Jeunesse les plus proches.

Pour connaître les aides ponctuelles (appels à projets, concours...) consultez les sites des collectivités territoriales (mairies, conseil régional, conseil général...) et des fondations.

## A CONSULTER

Faites pousser votre projet : site d'aide méthodologique sur le montage de projet  
<http://projets.murcitoyen.org/>

### Créer une association

Fiches Actuel CIDJ et Actuel Bretagne 5.631

### Créer ou reprendre une entreprise

Fiches Actuel CIDJ et Actuel Bretagne 5.632

### Les bourses de l'enseignement supérieur

Fiches Actuel CIDJ et Actuel Bretagne 1.612

Attention ! Il s'agit d'aides pour soutenir des projets de jeunes, menés à leur initiative et sous leur responsabilité, issus d'une motivation personnelle. Cela ne comprend pas les projets qui s'inscrivent dans un parcours de formation, d'insertion ou dans le cadre d'activités sportives ou de loisirs.

## SOMMAIRE

### 1- Les dispositifs régionaux

### 2- Concours et Prix

### 3- Les aides thématiques

### 4- Les dispositifs locaux

## Les dispositifs régionaux

### 1.1 Mieux vivre en milieu rural (MSA)

But du dispositif : offrir aux jeunes du milieu rural la possibilité de participer à l'amélioration de leur qualité de leur vie par le biais d'un projet d'animation en milieu rural à caractère non événementiel ou d'un projet de développement social local (loisirs, culture, vie sociale, santé et prévention, accès à l'information...). La priorité est accordée aux actions innovantes. Sont exclus les projets réalisés dans le cadre scolaire ou professionnel.

Condition d'attribution :

- 13 à 25 ans
- Domicile : milieu rural
- groupe de 2 à 3 jeunes au moins

Aides :

- le financement varie selon les départements.
- soutien technique

Dépôt de dossiers : 1ère quinzaine de mai. Dossier à demander par courrier ou par mail par les porteurs du projet. Les meilleurs dossiers peuvent être sélectionnés pour participer au concours national.

#### Côtes-d'Armor

##### Mutualité sociale agricole des Côtes d'Armor (MSA)

###### Armorique

3 place du Champ au Roy

22200 Guingamp

02 96 76 53 53

-> [contact@armorique.msa.fr](mailto:contact@armorique.msa.fr)

Contact : Salaun Sophie - 02 96 76 53 53 ou Emmanuelle Rault au 02 96 75 60 63

-> [salaun.sophie@armorique.msa.fr](mailto:salaun.sophie@armorique.msa.fr)

-> [www.msa-armorique.fr](http://www.msa-armorique.fr)

#### Finistère

##### Mutualité sociale agricole du Finistère (MSA)

###### Armorique

3 rue Hervé de Guébriant

29412 Lanermeau Cedex

02 98 85 59 54

-> [contact@armorique.msa.fr](mailto:contact@armorique.msa.fr)

Contact : Mme Yvette Kermaol - 02 98 85 59 54

-> [kermaol.yvette@armorique.msa.fr](mailto:kermaol.yvette@armorique.msa.fr)

-> [www.msa-armorique.fr](http://www.msa-armorique.fr)

#### Ille-et-Vilaine Morbihan

##### Mutualité sociale agricole d'Ille et Vilaine et du Morbihan (MSA)

###### Portes de Bretagne

35027 Rennes Cedex 9

02 97 46 52 22

Contact : 02.99.01.80.20 ou 80.25

-> [secretariatass.grprec@portesdebretagne.msa.fr](mailto:secretariatass.grprec@portesdebretagne.msa.fr)

-> [www.msaportesdebretagne.fr](http://www.msaportesdebretagne.fr)

## 1.2 Culture actions (CROUS)

But du dispositif : aider les étudiants à réaliser leurs projets de deux natures : Culture (art plastique, cinéma/audiovisuel, création multimédia, culture et découverte, culture scientifique, danse, écriture, musique, théâtre...) ou Action (citoyenneté, économie, environnement, humanitaire, solidarité, sport). Le projet doit être de préférence innovant, original et induire des retombées sur l'animation des campus universitaires.

Conditions d'attribution :

- être étudiant ou un groupe ou une association d'étudiants effectuant des études en Bretagne
- bénéficier d'au moins un co-financement public ou privé

Aide financière : appréciée chaque année par la commission régionale du CROUS

Dépôt des dossiers : 4 sessions par an, voir les dates sur le site [www.crous-rennes.fr/culture/financer son projet](http://www.crous-rennes.fr/culture/financer_son_projet).

### Finistère

#### Centre local des œuvres universitaires et scolaires de Brest (CLOUS)

2 avenue Victor Le Gorgeu  
29200 Brest  
02 98 03 38 78

-> [clous@crous-rennes.fr](mailto:clous@crous-rennes.fr)

Contact : Mme Kerrien - 02 98 03 86 88

-> [culture.clous@crous-rennes.fr](mailto:culture.clous@crous-rennes.fr)

-> [www.crous-rennes.fr](http://www.crous-rennes.fr)

### Ille-et-Vilaine

#### Centre régional des œuvres universitaires et scolaires de Rennes (Crous Rennes Bretagne)

7 place Hoche CS 26428  
35064 Rennes Cedex  
02 30 30 09 30

Contact : Service Culture - 02 99 84 31 48 ou 31 62

-> [culture@crous-rennes.fr](mailto:culture@crous-rennes.fr)

-> [www.crous-rennes.fr](http://www.crous-rennes.fr)

### Morbihan

#### Antenne CROUS de Lorient (CROUS)

37 rue de Lanveur  
56100 Lorient  
02 97 87 17 57

-> [ant.lorient@crous-rennes.fr](mailto:ant.lorient@crous-rennes.fr)

Contact : La maison des étudiants

12 bis rue de Lanveur

02 97 83 37 93

-> [mde.lorient@crous-rennes.fr](mailto:mde.lorient@crous-rennes.fr)

-> [www.crous-rennes.fr](http://www.crous-rennes.fr)

#### Antenne CROUS de Vannes (CROUS)

9 rue André Lwoff  
56000 Vannes  
02 97 46 09 08

-> [ru.vannes@crous-rennes.fr](mailto:ru.vannes@crous-rennes.fr)

Contact : La maison des étudiants de Vannes

02 97 01 03 89

-> [mde.vannes@crous-rennes.fr](mailto:mde.vannes@crous-rennes.fr)

## 1.3 Fonds de solidarité de développement des initiatives étudiantes

But du dispositif : soutenir financièrement des projets culturels, sportifs et d'animation des campus (à but non lucratif). Les projets doivent concerner le plus d'étudiants possible. Sont exclus les subventions pour les frais de fonctionnement des associations et les projets dans le cadre d'une validation universitaire.

Condition d'attribution : associations étudiantes domiciliées à l'université.

Aide financière : appréciée selon les cas.

Dépôt de dossier : déposer les dossiers dans son université au moins 3 semaines avant la commission FSDIE (se renseigner auprès de son université).

### Finistère

#### Université de Bretagne Occidentale (UBO)

3 rue des Archives CS 93837  
29238 Brest Cedex 3  
02 98 01 60 00

Contact : Direction des études et de la vie étudiante

3 rue des Archives – CS 93837

29237 Brest Cedex

02 98 01 69 43

-> [deve@univ-brest.fr](mailto:deve@univ-brest.fr)

-> [bve@univ-brest.fr](mailto:bve@univ-brest.fr)

-> [www.univ-brest.fr](http://www.univ-brest.fr)

### Ille-et-Vilaine

#### Université Rennes 1 - SOIE

4 rue Lesage - CS 36402  
35064 Rennes Cedex  
02 23 23 39 79

-> [soie@univ-rennes1.fr](mailto:soie@univ-rennes1.fr)

Contact : Université de Rennes 1

Service d'aide à la vie étudiante

Le Diapason - Campus de Beaulieu

02 23 23 36 29

-> [save@univ-rennes1.fr](mailto:save@univ-rennes1.fr)

-> [culture.univ-rennes1.fr](http://culture.univ-rennes1.fr)

#### Université Rennes 2 - SUIO-IP

Place du Recteur Henri Le Moal CS 24307  
35043 Rennes Cedex  
02 99 14 13 91

-> [r2suiio@univ-rennes2.fr](mailto:r2suiio@univ-rennes2.fr)

Contact : Direction des Études et de la Vie Universitaire (bâtiment

Présidence porte 312)

[carole.hardy@univ-rennes2.fr](mailto:carole.hardy@univ-rennes2.fr)

02 99 14 10 61

-> [www.univ-rennes2.fr](http://www.univ-rennes2.fr)

### Morbihan

#### Université Bretagne-Sud - SUIO-IP

4 rue Jean Zay BP 92116  
56321 Lorient Cedex  
02 97 87 66 60

-> [suiiop@univ-ubs.fr](mailto:suiiop@univ-ubs.fr)

Contact : Maison des étudiants

- 12 bis rue de Lanveur à Lorient

- 22 bis rue Richemont à Vannes

Service de coordination de la vie universitaire (SCVU)

02 97 87 66 06

-> [scvu.fsdie@listes.univ-ubs.fr](mailto:scvu.fsdie@listes.univ-ubs.fr)

-> [www.univ-ubs.fr](http://www.univ-ubs.fr)

## 1.4 Déclics jeunes

### Bourse déclics jeunes (Fondation de France)

#### Fondation de France - Délégation régionale de Bretagne

8 rue du Pré Botté  
35000 Rennes  
02 99 38 24 22

-> grandouest@fdf.org

-> www.fondationdefrance.org

Description du dispositif : Aider les jeunes à réaliser leur vocation dans les domaines les plus divers (art, artisanat, culture, sciences, techniques, environnement, action sociale, humanitaire ...).

Conditions d'attributions : âge : 18 à 30 ans

Inscriptions au concours du 1er septembre au 15 novembre chaque année.

Aide : 7 600 €

Contact : Délégué régional Bretagne : Desdouets Yann  
02 99 38 24 22 - grandouest@fdf.org

## 2. Concours et Prix

### 2.1 Concours du CROUS

#### Concours culturels (CROUS Bretagne)

Description du dispositif : 5 concours autour d'un thème spécifique (Thème 2016 : Sauvage) : nouvelle, photographie, bande dessinée, film court et création numérique

Conditions d'attributions : date de clôture : mars pour le concours de nouvelles, mai pour tous les autres

Aide : Prix régionaux : de 300 à 600 €. Les deux meilleures concourent au niveau national. Prix nationaux : 500 à 2000 €.

#### Concours musique de RU (CROUS Bretagne)

Description du dispositif : Adresser une maquette comprenant entre 3 et 6 titres (uniquement sur CD).

Conditions d'attributions : - Groupes ou artistes solo interprétant toutes formes de musiques. les groupes doivent être composés d'une moitié d'étudiants.

- Date de clôture : janvier

Aide : Les deux meilleures maquettes régionales concourent au niveau national. Prix régionaux : de 300 à 600 € - Prix nationaux : de 500 à 2000 €.

#### Concours Théâtre (CROUS)

Description du dispositif : Réaliser une prestation durant 1h30 maximum sur support DVD, filmée en plan fixe, en solo ou en groupes (8 participants max. en incluant le metteur en scène et les techniciens dont la moitié est étudiante).

Conditions d'attributions : - Etudiants inscrits dans un établissement supérieur français (ou la majorité en cas de groupe)

- Date de clôture : mars

Aide : Prix régionaux : de 300 à 600 € - prix nationaux : de 500 à 2000 €

Les meilleurs projets régionaux par catégories concourent au niveau national.

#### Danse avec ton CROUS (CROUS Bretagne)

Description du dispositif : Réaliser une prestation chorégraphique, quel que soit le type de danse, en solo ou en groupes et compagnies (5 participants maximum dont la moitié d'étudiants). La prestation ne doit pas excéder 7 minutes et doit être présentée sur DVD et filmée en plan fixe large.

Conditions d'attributions : - Étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur français (ou la majorité en cas de groupe)

- Date de clôture : février

Aide : Les deux meilleures chorégraphies régionales concourent au niveau national. Prix régionaux : de 300 à 600 € - Prix nationaux : de 500 à 2000 €.

#### Centre régional des œuvres universitaires et scolaires de Rennes (Crous Rennes Bretagne)

7 place Hoche - CS 26428

35064 Rennes Cedex

02 30 30 09 30

-> www.crous-rennes.fr

Contact : règlement et formulaires d'inscription :

www.culture.crous.fr

service culture du Crous de Rennes 02 99 84 31 48 ou 662

-> culture@crous-rennes.fr

### 2.2 Trophées J. Pass (Familles Rurales et Crédit Mutuel)

Description du dispositif : Concours qui vise à accompagner les jeunes dans la réalisation de leurs projets sur l'un des thèmes suivants : Environnement, bien-être et santé, arts et culture, solidarité et citoyenneté

Conditions d'attributions : - âge : 12 à 25 ans

- projet collectif (2 minimum) à impact local, qui présente un intérêt pour la collectivité et qui favorise l'animation du milieu rural (hors projet de vacances, d'étude, de stage, de formation)

- présentation du projet devant jury

Aide : De 1000 à 2500 €

Les porteurs de projet peuvent être accompagnés par les fédérations Familles rurales pour la conception et la réalisation du projet

Contact : Dossier de candidature en téléchargement sur  
www.jpss.fr

#### Familles Rurales - Fédération Départementale d'Ille et Vilaine

11 avenue de Brocéliande

35131 Chartres-de-Bretagne

02 99 77 12 12

-> infofd35@famillesrurales.org

-> www.famillesrurales.org/ille\_et\_vilaine/

Contact : -> nicolas.arette@famillesrurales.org

#### Familles Rurales - Fédération Départementale du Finistère

15 rue Gaston Planté

29850 Gouesnou

02 98 33 30 70

Contact : 02 98 33 30 70

-> fd.finistere@famillesrurales.org

-> www.famillesrurales.org

### Familles Rurales - Fédération Départementale des Côtes d'Armor

28 boulevard de l'Hérault  
22000 Saint-Brieuc  
02 96 33 00 94  
-> cotesdarmor@famillesrurales.org  
-> www.famillesrurales.org

### Familles Rurales - Fédération Morbihannaise

47 rue Ferdinand Le Dressay  
56000 Vannes  
02 97 68 25 90  
-> morbihan@famillesrurales.org  
-> www.famillesrurales.org/morbihan

- dépôt des dossiers au plus tard au 31 juillet et dans tous les cas 4 mois avant le début du projet.  
Aide : 150 € par jeune participant.

### Conseil Régional de Bretagne

283 avenue du Général Georges Patton CS 21101  
35711 Rennes Cedex 7  
02 99 27 10 10  
-> www.bretagne.bzh  
Contact : DAEI - Solidarité internationale  
02 99 27 96 18  
-> maryline.lecomte-guyou@bretagne.bzh  
-> www.bretagne.bzh / Aides et dispositifs / Les aides régionales

## 2.3 Prix Ouest-France

Vous trouverez ci-dessous les concours reconduits chaque année et ayant un contact en Bretagne. Pour les concours ponctuels, informez-vous auprès du réseau Information Jeunesse ou sur [www.ij-bretagne.com](http://www.ij-bretagne.com) / s'informer / s'exprimer / participer à un concours

### Prix Lycéens solidaires (Ouest-France)

Description du dispositif : Accompagner et soutenir des jeunes ayant des projets d'actions citoyennes visant à renforcer les liens de solidarités proches ou lointains.

Ce concours est organisé en partenariat avec la Fondation de France.

Conditions d'attribution : Conditions d'inscription :

- avoir entre 15 et 20 ans
- résider en France métropolitaine
- le projet peut être individuel ou collectif
- l'action de solidarité doit être déjà amorcée
- l'initiative doit être portée directement par le(s) jeune(s)
- cela ne peut concerner les projets dont l'unique objet est de collecter et de redistribuer des fonds.

Dépôt des dossiers en février, inscription en ligne uniquement.

Aide : Les prix varient entre 500 et 1500€

Contact : Lycéens solidaires

-> [lyceens.solidaires@ouest-france.fr](mailto:lyceens.solidaires@ouest-france.fr)

-> [www.jactiv.ouest-france.fr](http://www.jactiv.ouest-france.fr)

### Bourse Zellidja

Description du dispositif : favoriser un voyage à thème (libre) pour découvrir la France ou le Monde et vivre une aventure, compléter ses connaissances.

Conditions d'attribution : âge: 16 - 20 ans effectuant un voyage en solitaire d'un mois minimum et réalisant une étude portant sur le pays et sur un thème choisi. possibilité d'un 2ème voyage l'année suivante (si le 1er est satisfaisant).

Aide : Jusqu'à 900 € pour le 1er voyage et jusqu'à 1100 € pour un second voyage l'année suivante.

Dépôt des dossiers en janvier

### Contact : Délégation Bretagne des bourses Zellidja

06 31 57 75 87

-> [phb.merot@orange.fr](mailto:phb.merot@orange.fr)

-> [www.zellidja.com](http://www.zellidja.com)

### Erasmus + Jeunesse

Description du dispositif : ÉCHANGES DE JEUNES : permettre aux jeunes de développer leur prise de conscience sur des thèmes de société, de renforcer les valeurs de solidarité, de démocratie, d'amitié ainsi que leurs compétences. Les jeunes organisent une série d'activités (ex. ateliers, débats, jeux de simulations, activités de plein air, ... etc) autour d'un thème d'intérêt commun. Le projet peut aborder des domaines très divers : lutte contre les exclusions, le racisme et la xénophobie, art et culture, environnement, protection du patrimoine, médias et information des jeunes, santé, économie solidaire, sport...

Conditions d'attribution : - de 16 à 60 jeunes de 13 à 30 ans

- au moins 2 pays

- durée de l'activité : de 5 à 21 jours

Aide : dépôt des dossiers en Février

## 3. Les aides thématiques

### 3.1 Voyage

#### Appui spécifique aux projets de solidarité internationale des jeunes

Description du dispositif : Accompagner les projets collectifs de mobilité internationale et d'engagement solidaire, le projet devra correspondre aux valeurs d'ouverture à l'autre, de partenariat et de réciprocité.

Conditions d'attribution : - groupe d'au moins 4 jeunes de 15 à 30 ans.

- projet porté par une association d'étudiants ayant son siège en Bretagne ou par une association accompagnant les jeunes bretons dans la préparation et la réalisation de leur projet.

### Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale Bretagne (DRJSCS)

4 avenue du Bois Labbé - CS 94323

35043 Rennes Cedex

02 23 48 24 00

-> [drjscs35@drjscs.gouv.fr](mailto:drjscs35@drjscs.gouv.fr)

-> [www.bretagne.drjscs.gouv.fr](http://www.bretagne.drjscs.gouv.fr)

Contact : Service des relations internationales

Correspondant régional : Régis Lepretre

02 23 48 24 52

-> [regis.lepretre@drjscs.gouv.fr](mailto:regis.lepretre@drjscs.gouv.fr)

-> [www.erasmusplus-jeunesse.fr](http://www.erasmusplus-jeunesse.fr)

-> [www.jeunesseenaction.fr](http://www.jeunesseenaction.fr)





### 3.2 Prévention - Santé

#### Label vie (Sécurité routière)

Description du dispositif : Encourager la réalisation d'actions concrètes sur la sécurité routière par les jeunes eux-mêmes.

Conditions d'attributions : 14-28 ans parrainés et soutenus par une association (foyer socio-éducatif, coopérative du lycée, club de sport, maison de quartier, mission locale, foyers jeunes travailleurs...)

Aide : 800 € versés à l'association soutenant le projet.

#### Plan départemental d'action de sécurité routière

Description du dispositif : Promouvoir des actions de sécurité routière de grande envergure sur le département

#### Direction départementale des territoires et de la mer Côtes d'Armor (DDTM)

5 rue Jules Valles BP 2361  
22023 Saint-Brieuc Cedex  
02 96 62 70 22

-> ddtm@cotes-darmor.gouv.fr

Contact : Maison de la sécurité routière - 02 96 75 66 19

-> contact@securite-routiere-22.fr

#### Direction départementale des territoires et de la mer du Finistère (DDTM)

2 boulevard du Finistère  
29000 Quimper Cedex  
02 98 76 52 00

-> ddtm@finistere.gouv.fr

Contact : le coordinateur sécurité routière :

Katell Botrel-Luguern - 02 98 76 52 07

-> katell.botrel@finistere.gouv.fr

#### Direction départementale des territoires et de la mer d'Ille-et-Vilaine (DDTM)

12 rue Maurice Fabre CS 23167  
35031 Rennes Cedex  
02 90 02 32 00

-> ddtm@ille-et-vilaine.gouv.fr

Contact : Pôle coordination sécurité routière

02 90 02 32 03

-> ddtm-pcsr@ille-et-vilaine.gouv.fr

#### Direction départementale des territoires et de la mer du Morbihan (DDTM)

8 rue du commerce BP 520  
56019 Vannes Cedex  
02 97 68 12 00

-> ddtm@morbihan.gouv.fr

Contact : Françoise Josse - 02 97 68 13 12

-> francoise.josse@morbihan.gouv.fr

Contact : Maison de la sécurité routière - 02 96 75 66 19

-> contact@securite-routiere-22.fr

### 3.3 Economie

#### Concours Une entreprise dans votre lycée (Académie de Rennes - Conseil Régional de Bretagne - CCIR)

Description du dispositif : Concevoir, produire et commercialiser un bien ou un service original et innovant et développer l'esprit d'entreprendre en imaginant son entreprise au sein du lycée. Il s'agit de développer chez des lycéens et des étudiants des comportements qui facilitent leur approche, leur compréhension du monde de l'entreprise et leur intégration dans ce milieu, afin qu'ils puissent acquérir une vision concrète de l'entreprise, entrer en relation avec le tissu économique, développer en eux des compétences pluridisciplinaires, initier des comportements visant à l'autonomie.

Conditions d'attributions : Lycéens et étudiants de lycées publics et privés, établissements agricoles et maritimes bretons. Financement attribué aux établissements retenus

#### Rectorat d'Académie de Rennes

96 rue d'Antrain CS 10503  
35705 Rennes Cedex 7

02 99 21 77 77

-> www.ac-rennes.fr

Contact : La DAFPIC – Cellule Relation Ecole Entreprises :

02 99 25 18 48

-> anne.leroy@ac-rennes.fr

-> www.ac-rennes.fr

## 4. Les dispositifs locaux

### 4.1 Côtes d'Armor

#### Bourse aux projets et initiatives de jeunes - Lanvollon

##### Point Information Jeunesse (PIJ)

PIJ de la Communauté de communes de Lanvollon-Plouha  
Rue du Moulin de Blanchardeau BP 36

22580 Plouha Lanvollon

02 96 70 17 04

-> jeunesse@cc-lanvollon-plouha.fr

-> www.ij-bretagne.com/lanvollon-plouha

Description du dispositif : Thèmes du projet : tout domaine (projets humanitaires, sportifs, culturels, artistiques, scientifiques, socioprofessionnels, sociaux, dans une dynamique de commune...)

Conditions d'attributions : - âge : 14-25 ans

- en individuel ou collectif

- le projet doit se dérouler sur le territoire de la Communauté de communes de Lanvollon-Plouha et être en direction du public jeune de ce territoire

Aide : - 700 euros max.

- aide et accompagnement au montage du projet



### Bourse d'aide aux projets de jeunes - Lannion

#### Point Information Jeunesse (PIJ)

Boulevard d'Armor  
22300 Lannion  
02 96 48 47 36  
-> [pij@ville-lannion.fr](mailto:pij@ville-lannion.fr)  
-> [www.ij-bretagne.com/lannion](http://www.ij-bretagne.com/lannion)

Description du dispositif : Thème du projet : tout domaine (culture, humanitaire...).

Conditions d'attributions : - tout public

- âge : 15-25 ans
- habiter, travailler ou étudier sur la commune
- projet d'utilité sociale et collective
- retombées locales

Aide : 1 000 € maximum

### Bourse initiative jeune - Dinan

#### Ville de Dinan

21 rue du Marchix  
22100 Dinan  
02 96 39 22 43  
-> [mairie@dinan.fr](mailto:mairie@dinan.fr)  
-> <http://mairie-dinan.com/>

Description du dispositif : Thèmes du projet : tout domaine, projet d'utilité sociale et impact local.

Conditions d'attributions : - âge : 15-25 ans

- tout public
- en individuel ou en groupe
- habiter la commune (au moins la moitié du groupe)
- plusieurs commissions par an (périodicité suivant les dossiers à instruire)

Aide : selon les projets

Contact : Service Education Enfance Jeunesse  
Promenade Fontaine des Eaux - Dinan  
02 96 87 02 25  
-> [ma.richard@dinan.fr](mailto:ma.richard@dinan.fr)

### Bourse internationale - Lamballe

#### Point Information Jeunesse (PIJ)

41 rue Saint Martin - Bâtiment B  
22400 Lamballe  
02 96 50 87 90  
-> [pij@lamballe-communaute.com](mailto:pij@lamballe-communaute.com)  
-> [www.ij-bretagne.com/lamballe](http://www.ij-bretagne.com/lamballe)

Description du dispositif : Thème du projet : Tout projet d'association ou de création d'association de jeunes. Le projet devra viser à renforcer la cohésion sociale, la citoyenneté, et pourra être réalisé dans différents domaines (culturel, sportif, artistique...)

Conditions d'attributions : - de 11 à 25 ans constitués en association, en junior association

- habiter sur le territoire de Lamballe Communauté (pour les trois quarts du groupe au moins)
- le projet doit avoir un impact communal ou intercommunal
- présentation devant un jury
- restitution du projet

Aide : - 1/3 du budget prévisionnel plafonné à 400 € (sous réserve de l'enveloppe budgétaire disponible)

- aide technique au montage du dossier

Contact : - dépôt des dossiers: fin février, mi-mai et fin septembre

### Bourse jeunes - Ploufragan

#### Point Information Jeunesse (PIJ)

Esplanade de l'Hôtel de Ville BP 52  
22440 Ploufragan  
02 96 75 05 01  
-> [enfance.jeunesse@ploufragan.fr](mailto:enfance.jeunesse@ploufragan.fr)  
-> [www.ij-bretagne.com/ploufragan](http://www.ij-bretagne.com/ploufragan)

Description du dispositif : Thèmes du projet : tout domaine (projets sportifs, culturels, artistiques, scientifiques, solidarité internationale...) hors projet scolaire.

Conditions d'attributions : - de 15 à 25 ans

- en collectif
- le porteur de projet doit habiter Ploufragan

Aide : - 500 € maximum

- jury tout au long de l'année

Contact : Service jeunesse

02 96 76 05 01

-> [enfance.jeunesse@ploufragan.fr](mailto:enfance.jeunesse@ploufragan.fr)

### Bourse projet d'association de jeunes - Lamballe

#### Point Information Jeunesse (PIJ)

41 rue Saint Martin - Bâtiment B  
22400 Lamballe  
02 96 50 87 90  
-> [pij@lamballe-communaute.com](mailto:pij@lamballe-communaute.com)  
-> [www.ij-bretagne.com/lamballe](http://www.ij-bretagne.com/lamballe)

Description du dispositif : Thème du projet : Tout projet d'association ou de création d'association de jeunes. Le projet devra viser à renforcer la cohésion sociale, la citoyenneté, et pourra être réalisé dans différents domaines (culturel, sportif, artistique...)

Conditions d'attributions : - de 11 à 25 ans constitués en association, en junior association

- habiter sur le territoire de Lamballe Communauté (pour les trois quarts du groupe au moins)
- le projet doit avoir un impact communal ou intercommunal
- présentation devant un jury
- restitution du projet

Aide : - 1/3 du budget prévisionnel plafonné à 400 € (sous réserve de l'enveloppe budgétaire disponible)

- aide technique au montage du dossier

Contact : - dépôt des dossiers: fin février, mi-mai et fin septembre

### Bourse Projet événementiel en faveur de la jeunesse - Lamballe

#### Point Information Jeunesse (PIJ)

41 rue Saint Martin - Bâtiment B  
22400 Lamballe  
02 96 50 87 90  
-> [pij@lamballe-communaute.com](mailto:pij@lamballe-communaute.com)  
-> [www.ij-bretagne.com/lamballe](http://www.ij-bretagne.com/lamballe)

Description du dispositif : Thème du projet : Tout projet d'association ou de création d'association de jeunes. Le projet devra viser à renforcer la cohésion sociale, la citoyenneté, et pourra être réalisé dans différents domaines (culturel, sportif, artistique...)

Conditions d'attributions : - de 11 à 25 ans constitués en association, en junior association

- habiter sur le territoire de Lamballe Communauté (pour les trois quarts du groupe au moins)
- le projet doit avoir un impact communal ou intercommunal



- présentation devant un jury
  - restitution du projet
- Aide : - 1/3 du budget prévisionnel plafonné à 400 € (sous réserve de l'enveloppe budgétaire disponible)
- aide technique au montage du dossier
- Contact : - dépôt des dossiers: fin février, mi-mai et fin septembre

### Fonds d'intervention en faveur de la jeunesse (Conseil Général des Côtes d'Armor)

#### Conseil départemental des Côtes d'Armor (CD 22)

9 Place du Général de Gaulle BP 42371  
22000 Saint-Brieuc  
0 810 810 222  
-> [contact@cotesdarmor.fr](mailto:contact@cotesdarmor.fr)  
-> <http://cotesdarmor.fr>

Description du dispositif : Soutenir des projets innovants, originaux et d'intérêt général, initiés et portés par des jeunes, individuellement ou en association, hors projet du cadre scolaire.

Conditions d'attributions : - âge : 12-25 ans

- domicile : Côtes d'Armor

- maximum 2 manifestations par an pour un même bénéficiaire

- dépôt des dossiers: 2 mois avant la date de réalisation du projet.

Commission permanente tous les mois (sauf août)

Aide : le montant de l'aide varie en fonction du projet.

Contact : Conseil Départemental des Côtes d'Armor

Direction de l'Education, de la Jeunesse et du Patrimoine  
Immobilier

02 96 62 80 18

-> [virginie.poulain@cotesdarmor.fr](mailto:virginie.poulain@cotesdarmor.fr)

### Pôle jeunesse à l'international - Conseil Général des Côtes d'Armor)

#### Conseil départemental des Côtes d'Armor (CD 22)

9 Place du Général de Gaulle BP 42371  
22000 Saint-Brieuc  
0 810 810 222  
-> [contact@cotesdarmor.fr](mailto:contact@cotesdarmor.fr)  
-> <http://cotesdarmor.fr>

Description du dispositif : Aide individuelle à la mobilité internationale des jeunes costarmoricains pour la réalisation de projets de solidarité, de développement, initiés par les jeunes.

Conditions d'attributions :

- domicile : Côtes d'Armor

- âge : moins de 26 ans

- durée du séjour : 3 semaines minimum

- rendre compte de son expérience auprès d'autres jeunes à son retour

- dépôt des dossiers 2 mois avant la date de réalisation du projet.

Commission permanente tous les mois (sauf août)

Aide : le montant varie en fonction du projet : - projet personnel à l'étranger - chantier international - Service Volontaire Européen.

Contact : Conseil Départemental des Côtes d'Armor

Direction de l'Education, de la Jeunesse et du Patrimoine  
Immobilier

02 96 62 80 18

-> [virgine.poulain@cg22.fr](mailto:virgine.poulain@cg22.fr)

## 4.2 Finistère

### Aide aux projets de solidarité internationale -

#### Pont-l'Abbé

##### Point Information Jeunesse (PIJ)

Maison pour tous  
Rue du Petit Train  
29120 Pont-l'Abbé  
02 98 66 08 09  
-> [pij@ville-pontlabbe.fr](mailto:pij@ville-pontlabbe.fr)  
-> [www.ij-bretagne.com/pont-labbe](http://www.ij-bretagne.com/pont-labbe)

Description du dispositif : Aide financière sur demande

Conditions d'attributions : se renseigner au PIJ

Contact : PIJ : 02 98 66 08 09

-> [pij@ville-pontlabbe.fr](mailto:pij@ville-pontlabbe.fr)

### Bourse à projet jeunes - Pays de Lesneven

#### Point Information Jeunesse (PIJ)

14 rue du Général Le Flo  
29260 Lesneven  
02 98 46 41 71  
-> [pij@cc-pays-de-lesneven.fr](mailto:pij@cc-pays-de-lesneven.fr)  
-> [www.ij-bretagne.com/merdrignac](http://www.ij-bretagne.com/merdrignac)

Description du dispositif : Projet innovant, tout domaine

Conditions d'attributions : - 10 à 25 ans

- habiter la communauté de commune

- être au moins 2 personnes

Aide : 1500€ maximum ou 70 % du budget

Contact : PIJ

02 98 46 41 71 ou 06 45 85 85 50

-> [pij@cc-pays-de-lesneven.fr](mailto:pij@cc-pays-de-lesneven.fr)

### Bourse initiative jeunes - Le Relecq-Kerhuon

#### Point Information Jeunesse (PIJ)

Espace jeune  
1 rue de Kergaret  
29480 Le Relecq-Kerhuon  
02 98 28 01 92  
-> [pij@mairie-relecq-kerhuon.fr](mailto:pij@mairie-relecq-kerhuon.fr)  
-> <http://le-relecq-kerhuon.fr/si-t-jeune/>

Description du dispositif : Thèmes du projet :

- Bourse "Vie locale et vie sociale "

- Bourse "Vie culturelle"

Conditions d'attributions : - de 14 à 25 ans

- habiter la commune

- projet d'utilité collective avec des retombées locales

- si projet collectif : groupe composé de 8 membres dont 2/3 habitant la commune

Aide : - Aide financière de 30 à 300 € maximum

- Aide technique au montage si demande

Contact : PIJ : 02 98 28 01 92

-> [pij@mairie-relecq-kerhuon.fr](mailto:pij@mairie-relecq-kerhuon.fr)



## Bourse innovation et création - Plougastel-

### Daoulas

#### Mairie de Plougastel-Daoulas

Rue Jean Fournier  
29470 Plougastel-Daoulas  
02 98 37 57 57

Description du dispositif : Pour tous types de projets innovants, quel que soit le domaine

Conditions d'attributions : - Tout public

- habiter la commune

Contact : Service jeunesse : 02 98 37 57 43

-> catherine.gilbert@mairie-plougastel.fr

## Bourse projet jeunes - Morlaix communauté

### Point Information Jeunesse (PIJ)

MJC

9 place du Dossen  
29600 Morlaix  
02 98 88 09 94

-> pijmjcMorlaix@yahoo.fr

-> www.ij-bretagne.com/morlaix

Description du dispositif : Permettre aux jeunes de s'engager, de se mettre en mouvement, d'expérimenter, de créer, d'innover et d'agir là où ils vivent.

Tous domaines

Conditions d'attributions : - 18 à 30 ans

- habiter Morlaix communauté

Aide : en fonction du projet

Contact : PIJ - 02 98 88 09 94

-> pijmjcMorlaix@yahoo.fr

## Bretons sans frontières - Poher communauté

### Point Information Jeunesse (PIJ)

23 rue des Martyrs BP 141  
29833 Carhaix-Plouguer  
02 98 93 32 30

-> point-info-jeunesse@wanadoo.fr

Description du dispositif : Thème: mobilité et initiatives à but humanitaire ou culturel des jeunes à l'étranger (projet individuel ou collectif)

Conditions d'attributions : - Age: 16 à 29 ans

- Habiter le territoire du Poher

- 2 types de bourses: études-découverte et initiative-découverte

Aide : Une bourse de 100 euros par mois est allouée, plafonnée à 500 euros max. Pour les voyages de moins d'un mois, la bourse sera versée au prorata du temps passé. La bourse est versée en deux fois: une moitié à l'issue de l'examen du dossier par la commission, le reste à la réception d'un compte-rendu de voyage.

Contact : Point Information Jeunesse

02 98 93 32 30 - point-info-jeunesse@wanadoo.fr

ou

Mairie de Carhaix

Service enfance, jeunesse et sport - Patrick Lancien

02 98 99 48 00 - sport@poher.bzh

## Cap'J - Concarneau

### Point information jeunesse (PIJ)

Espace jeunes

116 avenue de la Gare

29900 Concarneau

02 98 60 40 00

-> pij@concarneau.fr

-> www.ij-bretagne.com/concarneau

Description du dispositif : Thèmes du projet : tout domaine hors étude et vacances

Conditions d'attributions : - de 14 à 25 ans

- en individuel ou en collectif

- habiter la commune (au moins 1 membre pour les groupes)

- rendre compte de l'action une fois réalisée

Aide : - aide technique, matérielle ou financière de 150 à 800 €

- accompagnement au montage du dossier

Contact : 02 98 60 40 00

pij@concarneau.fr

## Coup de pouce - Brest

### Hôtel de ville de Brest

2 rue Frézier CS 63834

29238 Brest Cedex 2

02 98 00 80 80

-> contact@mairie-brest.fr

-> www.brest.fr

Coup de pouce - Brest

Description du dispositif : Thème du projet : tout domaine.

Conditions d'attributions : - habiter Brest

- 15-30 ans

- tout public

- projet individuel ou collectif, hors cadre associatif (sauf si l'association s'est créée pour le projet) et hors cursus scolaire

Aide : - Aide financière de 800 € maximum

- Logistique et conseil

Contact : coordination jeunesse de la Ville de Brest

Véronique Boigeol - 02 98 00 84 99

-> veronique.boigeol@mairie-brest.fr

## Coup de pouce - Douarnenez

### Ville de Douarnenez

Service Education

25 boulevard Général de Gaulle

29100 Douarnenez

02 98 74 46 29

-> education@mairie-douarnenez.fr

Description du dispositif : Thème du projet : tout domaine

Conditions d'attributions : - Age : 13 à 25 ans

- Habiter la commune (la majorité pour les projets collectifs)

- Ne pas entrer en concurrence avec les activités ordinaires des associations locales

- Rendre compte de l'action une fois réalisée

Aide : 25% max. du coût total

Contact : Service Education

02 98 74 46 25

-> education@mairie-douarnenez.fr



## Coup de pouce - Quimper communauté

### Quimper communauté

Hôtel de ville et d'agglomération  
44 place Saint-Corentin CS 26004  
29107 Quimper Cedex  
02 98 98 89 89  
-> [contact@quimper-communaute.fr](mailto:contact@quimper-communaute.fr)  
-> [www.quimper-communaute.fr](http://www.quimper-communaute.fr)

Description du dispositif : Thèmes du projet : tout domaine, projet d'utilité sociale ou d'intérêt général

Conditions d'attributions : - de 16 à 30 ans

- tout public

- projet individuel ou collectif, hors cursus scolaire

- habiter Quimper communauté

Aide : Montant de l'aide : ne peut dépasser 50 % du projet global.

Accompagnement à toutes les étapes du projet : méthodologie, recherche de financement, prêt de matériel ... et soutien au montage du projet

Contact : Quimper communauté - Mission jeunesse

02 98 98 01 23

-> [marie-gaelle.bernard@quimper-communaute.fr](mailto:marie-gaelle.bernard@quimper-communaute.fr)

ou toute structure d'accompagnement des jeunes sur le territoire de Quimper communauté

## Coup de pouce aux jeunes - Quimperlé

### Mairie de Quimperlé

32 rue de Pont Aven  
29300 Quimperlé  
02 98 96 37 37  
-> [www.quimperle.com](http://www.quimperle.com)

Description du dispositif : Thèmes du projet : tout domaine

Conditions d'attributions : - de 14 à 25 ans

- en individuel ou en collectif, sous couvert d'une association loi 1901 (projet associatif ou projet individuel qui bénéficie de l'appui d'une association)

- habiter la commune

Aide : Aide financière, matérielle et technique.

Contact : Mairie de Quimperlé

service Enfance, Jeunesse, Sport et Vie associative

Espace Kerjégu

02 98 96 37 32

-> [ronan.bellancourt@ville-quimperle.fr](mailto:ronan.bellancourt@ville-quimperle.fr)

## Fonds départemental d'aide à l'initiative des jeunes (FDAIJ) (Conseil Général du Finistère)

### Conseil départemental du Finistère

32 boulevard Dupleix CS 29029  
29000 Quimper Cedex  
02 98 76 20 20  
-> [www.finistere.fr](http://www.finistere.fr)

Description du dispositif : Favoriser la prise d'initiative des jeunes en valorisant leurs actions dans les domaines sportif, culturel, civique, scientifique, économique, et en matière d'environnement et de solidarité.

Le projet doit

- présenter un caractère d'innovation, de créativité, de défi à relever par les jeunes qui l'élaborent.

- se dérouler sur le département du Finistère

- prévoir une restitution sur le département

Conditions d'attributions : - âge : 16-28 ans

- domicile : Finistère

**CRIJ BRETAGNE** – Le 4bis – 4 bis cours des Alliés – 35000 Rennes – 02 99 31 47 48 – [contact@crij-bretagne.com](mailto:contact@crij-bretagne.com)

- en groupe ou en association

- être dans une de ces situations : recherche d'emploi, en foyer, en apprentissage ou en stage, étudiant ou lycéen boursier ou répondant aux conditions de bourse, être accompagné par une structure partenaire

Aide : de 150 à 1 530 €, ne pouvant excéder 50 % du budget global.

Contact : Instruction des dossiers : Véronique Frouté

02 98 76 64 79 - [veronique.froute@cg29.fr](mailto:veronique.froute@cg29.fr)

Suivi administratif et financier : Soazig Ac'h

02 98 76 63 89 - [soazig.ach@cg29.fr](mailto:soazig.ach@cg29.fr)

## Fonds initiative jeunesse - Landerneau

### Mairie de Landerneau

2 Rue de la Tour d'Auvergne  
29800 Landerneau  
02 98 85 43 00

-> <http://www.ville-landerneau.fr/>

Description du dispositif : Thèmes du projet : tout domaine (hors étude et vacances) ayant des retombées pour la collectivité

Conditions d'attributions : - Tout public

- En individuel en groupe ou en association

- Habiter la commune

- Rendre compte de l'action une fois réalisée

- justifier d'autres sources de financement

Aide : - aide financière jusqu'à 50 % du projet

- accompagnement au montage du dossier

Contact : service Enfance Jeunesse - 02 98 85 43 00

-> [enfance-jeunesse@mairie-landerneau.fr](mailto:enfance-jeunesse@mairie-landerneau.fr)

## Fonds local d'aide à l'initiative des jeunes (FLAIJ) - Morlaix

### Ville de Morlaix

Service jeunesse  
Place des Otages  
29671 Morlaix Cedex  
02 98 63 10 47

-> [l.diard@villemorlaix.org](mailto:l.diard@villemorlaix.org)

Description du dispositif : Thèmes du projet : Domaine sportif, culturel, humanitaire, solidarité et environnement

Projet d'utilité sociale et dimension collective en direction d'autres jeunes (hors projets de stage, voyages d'études et projets tuteurés)

Conditions d'attributions : - tout public

- de 11 à 17 ans (peuvent être accompagnés par des animateurs de structure) et de 18 à 25 ans

- en individuel ou en collectif

- habiter la commune

- rendre compte de l'action une fois réalisée (vidéo, conférence, expos...).

Aide : 400 € maximum

Contact : service jeunesse de la ville de Morlaix

02 98 63 10 10

-> [jeunesse@villemorlaix.org](mailto:jeunesse@villemorlaix.org)

## On s'lance (Caisse d'Allocations Familiales du Finistère)

### Caisse d'allocations familiales du Finistère (CAF)

Rue Portzmoguer  
29602 Brest Cedex 2  
0810 25 29 30  
-> [www.caf.fr/ma-caf/caf-du-finistere](http://www.caf.fr/ma-caf/caf-du-finistere)

Description du dispositif : Soutenir les projets, petits ou grands, qui servent aussi à d'autres et contribuent à l'animation des associations, du quartier, de la commune, tel est le rôle du dispositif "On s'lance".

Ne peuvent être pris en compte: les voyages et séjours, les formations, compétitions scolaires et actions dans un cadre ne pouvant relever du champ de compétence des Caf.

Conditions d'attributions : - âge : 11-17 ans (trouver un adulte accompagnateur et une structure : service jeunesse, association, centre social...)

Aide : jusqu'à 70 % du coût du projet dans la limite de 1 000 € sur décision de commissions locales, et dans la limite de 3 000 € sur décision Caf

Contact : contacter les mairies, centres sociaux, PIJ, espaces d'animation jeunesse proche de chez vous  
rendez-vous sur le site de la Caf rubrique "On s'lance":  
<http://www.caf.fr/ma-caf/caf-du-finistere> rubrique "offre de service / Enfance et jeunesse

## 4.3 Ille et Vilaine

### Bourse à projets - Vern sur Seiche

#### Point Information Jeunesse (PIJ)

Chemin des Marais  
35770 Vern-sur-Seiche  
02 99 62 18 55  
-> [infosjeunes@centredesmarais.asso.fr](mailto:infosjeunes@centredesmarais.asso.fr)  
-> [www.ij-bretagne.com/vernsur-seiche](http://www.ij-bretagne.com/vernsur-seiche)

Description du dispositif : Thèmes du projet : tout domaine, projet qui favorise la prise d'initiative, la responsabilité, l'autonomie, l'apprentissage à la citoyenneté.

Conditions d'attributions : - âge : 12-25 ans

- tout public
- habiter sur Vern-sur-Seiche (la majorité dans le cas d'un groupe)
- rendre compte de l'action
- être parrainé par un adulte (à l'exclusion des parents)
- bénéficier d'une source de financement complémentaire

Aide : - pas plus de 50 % du budget total

- aide au montage du dossier

Contact : Centre des Marais/Point Information Jeunesse de Vern sur Seiche - 02 99 62 18 55

-> [infosjeunes@centredesmarais.asso.fr](mailto:infosjeunes@centredesmarais.asso.fr)

### Bourse Coup de pouce - Moyenne Vilaine et Semnon

#### Point Information Jeunesse (PIJ)

Le Palier  
39 B avenue Guillotin de Corson  
35470 Bain-de-Bretagne  
02 99 44 82 01  
-> [pj@moyennevilaine-semnon.fr](mailto:pj@moyennevilaine-semnon.fr)  
-> [www.ij-bretagne.com/bain-de-bretagne](http://www.ij-bretagne.com/bain-de-bretagne)

Description du dispositif : Thèmes du projet : tout domaine.

Conditions d'attributions : - âge : 12-20 ans

- en individuel ou en collectif (2 pers. max.)

- habiter sur le territoire de la Communauté de communes de Moyenne Vilaine et Semnon

Aide : - aide financière (plafonnée à 100 €)

- aide documentaire, méthodologique, logistique

Contact : PIJ de la Communauté de communes de Moyenne Vilaine et Semnon - 02 99 43 36 00

-> [pj@moyennevilaine-semnon.fr](mailto:pj@moyennevilaine-semnon.fr)

### Bourse d'appel à projet de Betton

#### Mairie de Betton

place Charles de Gaulle BP 83129  
35831 Betton Cedex  
02 99 55 81 01  
-> <http://www.betton.fr/accueil>

Description du dispositif : Tout domaine

Conditions d'attributions : - 16 à 25 ans

- Habiter Betton

- Prévoir une restitution publique sur le territoire

- un jury par an

Aide : 30€ à 300€

Contact : Service Jeunesse - Nina HAMARD 02 99 55 16 17 / 06 76 37 03 02

### Bourse été - Rennes

#### Centre régional d'Information Jeunesse de Bretagne (CRIJ)

4 B cours des Alliés  
35000 Rennes  
02 99 31 47 48  
-> [contact@crij-bretagne.com](mailto:contact@crij-bretagne.com)  
-> [www.crij-bretagne.com](http://www.crij-bretagne.com)  
[www.ij-bretagne.com](http://www.ij-bretagne.com)

Description du dispositif : Projet de vacances se déroulant dans un rayon de 300 km autour de Rennes.

Conditions d'attributions : - de 16 à 20 ans

- tout public

- projet individuel ou collectif (3 personnes maximum)

- habiter Rennes Métropole

- dépôt des dossiers 10 jours avant le début du projet: de mi-juin à fin juillet (dans la limite de l'enveloppe disponible)

- faire un compte-rendu une fois l'action réalisée

Aide : Jusqu'à 100 € par personne.

### Bourse Helios - Chartres de Bretagne

#### Centre d'animation l'Igloo

4 rue de Fontenay  
35131 Chartres-de-Bretagne  
02 99 41 37 62  
-> [igloo.chartres@wanadoo.fr](mailto:igloo.chartres@wanadoo.fr)  
-> <http://ville-chartresdebretagne.fr>

Description du dispositif : Thèmes du projet : social, culturel, sportif ou humanitaire

Conditions d'attributions : - âge : 15-25 ans

- projet collectif ou individuel

- habiter la commune (au moins 50 % des participants quand c'est un projet collectif)

- présenter un projet à caractère innovant

- dépôt des dossiers tout au long de l'année, au plus tard 1 mois avant le début du projet
- rendre compte de l'action sous forme de retour d'expérience
- Aide : - 850 € maximum, apport personnel au moins égal à 20 % du coût du projet
- aide technique au montage du dossier et de la restitution
- Contact : 02 99 41 37 62
- > [igloo.chartres@wanadoo.fr](mailto:igloo.chartres@wanadoo.fr)

## Bourse initiatives jeunes de Fougères

### Mission Locale du Pays de Fougères

9 rue des frères Deveria BP 70335  
35300 Fougères Cedex  
02 90 80 50 10  
-> [ml@missionlocalefougeres.fr](mailto:ml@missionlocalefougeres.fr)  
-> [www.missionlocalefougeres.fr](http://www.missionlocalefougeres.fr)

Description du dispositif : Thèmes du projet :

- international : solidarité internationale, expérience professionnelle à l'étranger (hors scolaire)
- local : impact et/ou utilité sociale

Conditions d'attributions : - âge : 11-30 ans

- projet collectif prioritairement ou individuel
- résider dans le Pays de Fougères (Antrain Communauté, Louvigné Communauté, Coglais Communauté, Fougères Communauté, et la communauté de commune de Saint-Aubin-du-Cormier)

Aide : de 100 à 800 €  
Contact : Mission Locale du Pays de Fougères  
Mathilde Foret - 02 90 80 50 10  
-> [mforet@missionlocalefougeres.fr](mailto:mforet@missionlocalefougeres.fr)

## Bourse initiatives jeunes des Vallons de Haute Bretagne

### Point Information Jeunesse (PIJ)

Vallons de Haute Bretagne Communauté  
26 rue du Commandant Charcot  
35580 Guichen  
02 99 52 08 91  
-> [reunan.girard@vallonsdehautebretagne.fr](mailto:reunan.girard@vallonsdehautebretagne.fr)  
-> [www.ij-bretagne.com/guichen](http://www.ij-bretagne.com/guichen)

Ou

### Point Information Jeunesse (PIJ)

Vallons de Haute Bretagne Communauté  
Rue du Stade  
35330 Maure-de-Bretagne  
02 99 92 46 95  
-> [samuel.auve@vallonsdehautebretagne.fr](mailto:samuel.auve@vallonsdehautebretagne.fr)  
-> [www.ij-bretagne.com/maure-de-bretagne](http://www.ij-bretagne.com/maure-de-bretagne)

Description du dispositif : Thèmes du projet : tout domaine.

Conditions d'attributions : - âge : 15-30 ans

- projet collectif ou individuel
- habiter une commune de Vallons de Haute Bretagne communauté
- prévoir une restitution publique sur le territoire

Aide : de 100 à 600 €  
Contact : PIJ Le Reso de Guichen  
02 99 52 08 91 - 06 88 01 15 59  
-> [reunan.girard@vallonsdehautebretagne.fr](mailto:reunan.girard@vallonsdehautebretagne.fr)  
ou  
PIJ Le Chorus de Maure de Bretagne  
02 99 92 46 95 - 06 24 28 89 22  
-> [samuel.auve@vallondehautebretagne.fr](mailto:samuel.auve@vallondehautebretagne.fr)

## Bourse JTM (Conseil Général d'Ille et Vilaine)

### Association Jeunes à Travers le Monde (JTM)

15 rue Martenot  
35000 Rennes  
02 99 78 35 36  
-> [jtm.info@international-jtm.com](mailto:jtm.info@international-jtm.com)  
-> [www.international-jtm.com](http://www.international-jtm.com)

Description du dispositif : Soutenir tout type de mobilité à l'étranger à l'exception du tourisme. Cette bourse peut être attribuée pour la participation à un chantier de jeunes, woofing, au pair, visa vacances travail, projet de solidarité internationale...

Conditions d'attributions : - âge : 16-35 ans

- domicile : Ille-et-Vilaine depuis au moins 1 an
- durée : 3 semaines minimum
- dépôt des dossiers lors des commissions annuelles. Le partenaire solidarité internationale de JTM, le CRIDEV, émet un avis technique avant le départ pour l'attribution de la bourse

Aide : Entre 150 et 500 €

## Bourse projet citoyen (Conseil Général d'Ille et Vilaine)

### Association Jeunes à Travers le Monde (JTM)

15 rue Martenot  
35000 Rennes  
02 99 78 35 36  
-> [jtm.info@international-jtm.com](mailto:jtm.info@international-jtm.com)  
-> [www.international-jtm.com](http://www.international-jtm.com)

Description du dispositif : Soutenir la mise en oeuvre d'un projet citoyen à l'étranger (culturel, artistique, sportif, environnemental, de solidarité internationale...) ayant des retombées sur le département d'Ille et Vilaine.

Conditions d'attributions : - âge : 18-30 ans

- domicile : Ille et Vilaine depuis au moins 1 an
- durée : 3 semaines minimum
- projet individuel ou collectif

Aide : De 200 à 2000 € par projet  
Accompagnement des porteurs de projets tout au long de l'élaboration de leur projet

## Bourse projet jeunes - Fougères

### Mairie de Fougères

Hôtel de ville  
7 rue Porte Saint-Léonard  
35300 Fougères Cedex  
02 99 94 88 00  
-> [mairie@fougeres.fr](mailto:mairie@fougeres.fr)  
-> <http://www.fougeres.fr/mairie/index.php>

Description du dispositif : Thèmes du projet : tout domaine.

Conditions d'attributions : - âge : 13-28 ans

- tout public
- tout domaine
- Jeunes résidents ou étudiants à Fougères
- Le projet est une réelle initiative de jeunes mis en oeuvre individuellement ou collectivement
- Contribution directe ou indirecte à l'animation de la vie locale ou impliquer les jeunes dans une action de solidarité internationale avec un retour sur la ville de Fougères (expo, témoignage, représentation...)

Aide : 150 à 800 € (+ 500€ bonus si projet culturel)  
accompagnement à la méthodologie de projet  
Contact : Service jeunesse 02 99 94 88 66  
-> [jeunesse@fougeres.fr](mailto:jeunesse@fougeres.fr)

## Bourse projets jeunes - Châteaugiron

### Mairie

Le Château  
35410 Châteaugiron  
02 99 37 41 69  
-> [contact@ville-chateaugiron.fr](mailto:contact@ville-chateaugiron.fr)  
-> [www.ville-chateaugiron.fr](http://www.ville-chateaugiron.fr)

Description du dispositif : Toutes thématiques : citoyennes, humanitaires, solidaires, sportives, culturelles, environnementales...

Conditions d'attributions : - habiter Châteaugiron  
- avoir entre 14 et 18 ans  
- prévoir une restitution

Contact : espace jeune La Fabrik - 10 rue de l'Orangerie  
02 99 37 65 23 -> [espacejeunes@ville-chateaugiron.fr](mailto:espacejeunes@ville-chateaugiron.fr)  
ou Responsable du pôle enfance jeunesse 02 99 37 41 69

## Bourse Projets Jeunes - Moyenne Vilaine et Semnon

### Point Information Jeunesse (PIJ)

Le Palier  
39 B avenue Guillotin de Corson  
35470 Bain-de-Bretagne  
02 99 44 82 01  
-> [pij@moyennevilaine-semnon.fr](mailto:pij@moyennevilaine-semnon.fr)  
-> [www.ij-bretagne.com/bain-de-bretagne](http://www.ij-bretagne.com/bain-de-bretagne)

Description du dispositif : Thèmes du projet : tout domaine

Conditions d'attributions : - âge : 11-30 ans  
- en individuel ou en collectif  
- habiter sur le territoire de la Communauté de communes de Moyenne Vilaine et Semnon (au moins la moitié des participants dans le cadre d'un groupe)

Aide : - aide financière (plafonnée à 400 €)  
- aide documentaire, méthodologique, logistique  
- aide à la valorisation des actions

Contact : PIJ de la Communauté de communes de Moyenne Vilaine et Semnon - 02 99 43 36 00  
-> [pij@moyennevilaine-semnon.fr](mailto:pij@moyennevilaine-semnon.fr)

## Bourse internationale jeune – Vitré

### PIJ de La Guerche de Bretagne

8, rue du Cheval Blanc – 35130 LA GUERCHE DE BRETAGNE  
02 99 96 01 02  
-> [pij-laguerche@vitrecommunaute.org](mailto:pij-laguerche@vitrecommunaute.org)

Description du dispositif : Solidarité internationale, expérience à caractère professionnel, hors scolaire

Conditions d'attributions : - De 16 à 30 ans  
- Tout public

- Projet collectif ou individuel  
- Jeunes du territoire de Vitré Communauté  
- 3 à 4 commissions par an

Montant de l'aide : de 100 à 1000 €

Contact : Tous les PIJs de Vitré Communauté : Vitré, Châteaubourg, Argentré du Plessis, et La Guerche de Bretagne

## Bourses Agir jeunes – Vitré communauté

### Point Information Jeunesse (PIJ)

9 Place du champ de Foire  
35500 - Vitré  
02 23 55 12 61  
-> [pij-vitre@vitrecommunaute.org](mailto:pij-vitre@vitrecommunaute.org)  
-> [www.ij-bretagne.com/vitre](http://www.ij-bretagne.com/vitre)

Description du dispositif : coupe de pouce pour s'engager dans un projet local

Conditions d'attributions : - De 15 à 30 ans  
- tout public  
- projet individuel ou collectif  
- jeunes de Vitré communauté

Montant de l'aide : pourcentage du budget global dans la limite d'un plafond de 2000 € par projet

Contact : Tous les PIJs de Vitré Communauté : Vitré, Châteaubourg, Argentré du Plessis, et La Guerche de Bretagne

## Coup de pouce - Cesson Sévigné

### Mairie de Cesson Sévigné

1 esplanade de l'hôtel de ville CS 91707  
35517 Cesson-Sévigné  
02 99 83 52 00  
-> [www.ville-cesson-sevigne.fr](http://www.ville-cesson-sevigne.fr)

Description du dispositif : Thèmes du projet : vocation sportive, culturelle, sociale, scientifique, humanitaire ou environnementale mais vocation solidaire ou citoyenne exigée.

Conditions d'attributions : - 10 à 25 ans

- Projet collectif ou individuel  
- Résider à Cesson Sévigné depuis au moins un an (la moitié min. pour les projets collectifs)  
- Restituer le projet (exposition, conférence, site web, articles...)

3 mois maximum après la réalisation

Aide : 1000 € max.

Contact : Maison des jeunes l'Escale

02 99 83 82 75  
Mairie de Cesson-Sévigné  
02 99 83 52 00

## Fonds rennais d'initiatives jeunes (FRIJ) - Rennes

### Centre régional d'Information Jeunesse de Bretagne (CRIJ)

4 B cours des Alliés  
35000 Rennes  
02 99 31 47 48  
-> [contact@crij-bretagne.com](mailto:contact@crij-bretagne.com)  
-> [www.crij-bretagne.com](http://www.crij-bretagne.com)  
[www.ij-bretagne.com](http://www.ij-bretagne.com)

Description du dispositif : Thèmes du projet : tout domaine (culture, environnement, vivre ensemble, solidarité internationale...)

Conditions d'attributions : - âge : 15-25 ans

- tout public  
- projet collectif ou individuel  
- habiter à Rennes

- rendre compte de l'action une fois réalisée (vidéo, conférence, expos)

Aide : - de 200 à 800 €

- aide technique au montage du dossier

Contact : [contact@crij-bretagne.com](mailto:contact@crij-bretagne.com)

[www.crij-bretagne.com](http://www.crij-bretagne.com) / Nos actions / FRIJ





### Jacques potes - Saint Jacques de la Lande

#### Point Information Jeunesse (PIJ)

EPI Condorcet  
10 rue François Mitterand  
35136 Saint-Jacques-de-la-Lande  
02 99 35 21 24  
-> [pij.centredelalande@epi-condorcet.fr](mailto:pij.centredelalande@epi-condorcet.fr)  
-> [www.ij-bretagne.com/saint-jacques-de-la-lande](http://www.ij-bretagne.com/saint-jacques-de-la-lande)

Description du dispositif : Thèmes du projet : tout domaine, projet avec un impact local.

Conditions d'attributions : - 13-25 ans

- tout public
- projet individuel ou collectif
- habiter Saint-Jacques-de-la-Lande (au moins une personne si projet collectif)
- Aide : - 300 € maximum
- aide technique au montage du dossier

### Vire ensemble à Bruz et Projet international

#### Bruz

#### Point Information Jeunesse (PIJ)

Service jeunesse  
10 avenue du Général de Gaulle  
35170 Bruz  
02 99 05 30 63  
-> [pijbruz@ville-bruz.fr](mailto:pijbruz@ville-bruz.fr)  
-> [www.ij-bretagne.com/bruz](http://www.ij-bretagne.com/bruz)

Description du dispositif : Tout domaine à l'exception des projets scolaires

Conditions d'attributions : - de 11 à 25 ans

- projet individuel ou collectif
- habiter Bruz
- Aide :
- en fonction du projet
- soutien sur le montage technique du dossier

## 4.4 Morbihan

### Agit'actions - Lorient

#### Ville de Lorient

Hôtel de ville  
2 boulevard Général Leclerc BP 30010  
56315 Lorient Cedex  
02 97 02 22 00  
-> [www.lorient.fr](http://www.lorient.fr)

Description du dispositif : Thèmes du projet :

- projet initié, porté et réalisé par le ou les candidats
- projet d'intérêt collectif, tout domaine (culturel, sportif, social, scientifique, environnemental, d'animation locale, solidarité internationale...)
- Conditions d'attributions : - de 16 à 29 ans
- résider à Lorient
- restitution et retour pour la population
- projet collectif ou individuel (pour un groupe, les deux tiers des membres doivent correspondre aux critères)
- Aide : - 500 € maximum
- accompagnement au montage du projet : aide méthodologique, aide matérielle et soutien à la communication

Contact : Mission Jeunesse de la Ville de Lorient

Pascale Le Léannec  
2 boulevard Général Leclerc  
02 97 02 59 11  
-> [action.jeunesse@mairie-lorient.fr](mailto:action.jeunesse@mairie-lorient.fr)

### Aide aux projets de jeunes - Ploemeur

#### Point Information Jeunesse (PIJ)

18 rue de Kervam  
56270 Ploemeur  
02 97 86 41 03  
-> [pij.ploemeur@ploemeur.net](mailto:pij.ploemeur@ploemeur.net)  
-> [www.ij-bretagne.com/ploemeur](http://www.ij-bretagne.com/ploemeur)

Description du dispositif : Thème du projet : tout domaine

Conditions d'attributions : - 13 à 25 ans

- tout public, individuel ou en groupe
- résider à Ploemeur
- impact local et ou utilité sociale
- 2 commissions par an

Aide : Montant de l'aide selon la nature du projet  
Accueil et soutien au montage du projet

### Allez de l'avant - Auray

#### Point Information Jeunesse (PIJ)

22 rue Auguste La Houlle  
56400 Auray  
02 97 24 25 00  
-> [pij@ville-auray.fr](mailto:pij@ville-auray.fr)  
-> [www.ij-bretagne.com/auray](http://www.ij-bretagne.com/auray)

Description du dispositif : Aide aux projets dans les domaines suivants : animation locale, citoyenneté et solidarité internationale ou de proximité, création culturelle, développement durable, sport.

Conditions d'attributions : - de 15 à 25 ans

- tout public (individuel ou groupe)
- habiter Auray depuis au moins 2 ans (au moins la moitié des jeunes pour les projets collectifs)
- restitution du projet lors d'un temps fort
- dépôt des dossiers : octobre et avril

Aide : - jusqu'à 350 €, 150 € supplémentaires pour les projets s'inscrivant dans le développement durable  
- accompagnement méthodologique

### Allez de l'avant Aide à la mobilité - Auray

#### Point Information Jeunesse (PIJ)

22 rue Auguste La Houlle  
56400 Auray  
02 97 24 25 00  
-> [pij@ville-auray.fr](mailto:pij@ville-auray.fr)  
-> [www.ij-bretagne.com/auray](http://www.ij-bretagne.com/auray)

Description du dispositif : Aide aux projets mobilité en France ou à l'étranger dans le cadre d'un projet bénévole, un séjour d'étude, un stage ou une activité professionnelle (ne comprend pas les séjours linguistiques ou les voyages d'études collectifs)

Conditions d'attributions : - de 15 à 25 ans

- tout public (individuel ou groupe)
- habiter Auray depuis au moins 2 ans (au moins la moitié des jeunes pour les projets collectifs)
- restitution du projet lors d'un temps fort
- dépôt des dossiers toute l'année

Aide : - 100 € maximum  
- accompagnement méthodologique



### Bourse loisirs' ados - Vannes

#### Bureau Information Jeunesse (BIJ)

22 avenue Victor Hugo BP 509  
56019 Vannes Cedex  
02 97 01 61 00  
-> [bij@mairie-vannes.fr](mailto:bij@mairie-vannes.fr)  
-> [www.ij-bretagne.com/vannes](http://www.ij-bretagne.com/vannes)

Description du dispositif : Thème du projet :

- tout domaine
- accent mis sur les actions portées par les jeunes de quartiers : animations des quartiers, mise en place des animations culturelles, sportives, bénévoles, création d'associations, de manifestations, participation à des animations, mise en place de mini-séjours.
- Conditions d'attributions : - 15 à 20 ans
- collectif (5 personnes maximum)
- habiter Vannes
- dossier à établir en lien avec un référent professionnel (animateurs de maison de quartier, centres sociaux, médiateurs de rue, professionnel de l'enseignement ou de l'action sociale) qui le déposera ensuite auprès de la commission Proj'Jeunes.
- Aide : - 350 € maximum, sur justificatifs de dépense
- Accueil et soutien au montage du projet

### Proj'jeunes - Vannes

#### Bureau Information Jeunesse (BIJ)

22 avenue Victor Hugo BP 509  
56019 Vannes Cedex  
02 97 01 61 00  
-> [bij@mairie-vannes.fr](mailto:bij@mairie-vannes.fr)  
-> [www.ij-bretagne.com/vannes](http://www.ij-bretagne.com/vannes)

Description du dispositif : Thème du projet : tout domaine

- Conditions d'attributions : - 15 à 25 ans
- individuel ou collectif
- être domicilié, scolarisé ou en formation à Vannes
- retombées sur la ville ou les quartiers : animations des quartiers, mise en place d'animations culturelles, sportives, bénévoles, création d'associations, de manifestations...
- Aide : - 762 € maximum, montant de l'aide allouée à l'issue d'une audition par les membres de la commission Proj'jeunes
- Accueil et soutien au montage du projet
- Contact : Bij - 02 97 01 61 00  
-> [bij@mairie-vannes.fr](mailto:bij@mairie-vannes.fr)

### Fonds créativité jeunesse - Lanester

#### Point Information Jeunesse (PIJ)

L'Eskale  
1 rue Louis Pergaud  
56600 Lanester  
02 97 76 30 29  
-> [pj@ville-lanester.fr](mailto:pj@ville-lanester.fr)

Description du dispositif : Thèmes du projet : tout domaine

- Conditions d'attributions : - de 16 à 25 ans
- tout public
- habiter Lanester
- Aide : - Montant de l'aide selon projet
- Aide technique au montage du dossier
- Contact : Point Information Jeunesse de Lanester ou Ville de Lanester - Direction jeunesse  
Rue Louis Aragon 56600 Lanester  
02 97 76 81 31

### Fonds d'aide aux initiatives - Saint Avé

#### Mairie de Saint-Avé

Place de l'Hôtel de ville BP 40020  
56891 Saint-Avé Cedex  
02 97 60 70 10  
-> [www.saint-ave.fr](http://www.saint-ave.fr)

Description du dispositif : Thème : tout domaine (sauf projets à finalité scolaire)

- Conditions d'attributions : - 15 à 26 ans
- Être domicilié à Saint-Avé
- Finalité du projet collective et/ou sociale avec des retombées locales
- Aide : Varie en fonction du projet (3 commissions par an)
- Contact : Service enfance jeunesse - Laurent Scourzic  
02 97 60 70 10  
-> [jeunesse@saint-ave.fr](mailto:jeunesse@saint-ave.fr)